

Sciences Humaines et Sociales Mention : Géographie et Aménagement Spécialité : Villes et territoires

RNCP11308 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	341
Code(s) ROME	M1403, K1404, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Toulouse Jean Jaurès

<http://www.univ-tlse2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce Master comprend 4 parcours-type :

- Parcours Villes, habitat et politiques d'aménagement
- Parcours Transports, logistique et environnement
- Parcours Savoirs, économie et systèmes productifs
- Parcours Ville et environnement

Les titulaires de ce Master disposent d'une formation théorique et pratique qui les rend aptes à prétendre à un niveau cadre autour des activités suivantes :

Réalisation d'études préalables et de bilans-diagnostic dans les domaines de l'urbain, de l'habitat et des politiques d'aménagement

Élaboration et montage de projets d'aménagement et de développement

Conception, suivi et animation de procédures dans le domaine de l'habitat

Mise en oeuvre de politiques publiques dans le domaine de l'habitat

Les diplômés de cette formation exercent ces compétences dans les collectivités territoriales, en bureau d'études, dans des organismes HLM ou dans le secteur du logement privé. Ils travaillent aussi dans le secteur associatif lié au logement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ces diplômés, dans ces différents secteurs, sont capables de :

Gérer des dispositifs complexes dans les secteurs de l'habitat ancien, du développement social, de la rénovation urbaine, de l'habitat au sein des intercommunalités...

Développer le volet Habitat/Logement des politiques territoriales (Programme local de l'habitat, droit au logement, plan départemental pour le logement des plus démunis, contrat de pays, contrat d'agglomération...)

Maîtriser les outils de cartographie assistée par ordinateur et les systèmes d'information géographique pour les appliquer à l'habitat (observatoire de l'habitat)

Maîtriser les techniques d'enquête en sciences sociales (questionnaires, entretien, observation) et leurs outils de traitement informatisé

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Cette formation conduit à des emplois dans les administrations publiques et para publiques, les services de l'urbanisme et du logement, les missions des collectivités territoriales (commune, département, région, intercommunalité), les agences d'agglomérations, les sociétés d'économie mixte, les organismes HLM, le secteur associatif lié au logement et le secteur privé : bureaux d'études et de conseil, promotion immobilière

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé d'études
- Chargé de mission
- Attaché territorial
- Chef de projet

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 718 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 271
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques L5X93 — Chargés d'études socio-économiques

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2202-590 du 24/04/2002

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11308/>